

**CREFOP Normandie**  
**Commission Parcours, CPRDFOP, évaluation**  
**Compte-rendu réunion du mardi 22 juin 2021**

---

## Participants

Bonvalet Agnès	FSU
Bastie Françoise	Université de Caen
Bellier de Fromont Pascaline	FNSEA Normandie
Bertaud François	FSU
Boterdael Sébastien	Sauléa
De Cambourg Mikaël	U2P
Dehays Elise	Carif Oref de Normandie
Delporte Marie-Laure	CMA
Fortin Isabelle	Afpa
Gallois Frédérique	Région Normandie
Gilbert Sylvie	Catalys
Godet Jean-Michel	ECSEM
Harlay Kathy	Agefiph
Johannin Alain	Pôle Emploi
Lanciau Camille	Région Normandie
Le Dréau Jean-Paul	Transitions Pro
Lebarbey Alexandre	CGT
Leboucher Denis	Agence Régionale de l'orientation et des métiers Normandie
Lesueur Marc	APEC
Magnier Didier	Rectorat
Picard-Tessier Magalie	Medef Normandie
Pinot Bénédicte	Dreets
Puppini Sandrine	Draio
Roffé Vanessa	Agence
Semplici Marta	Sauléa
Treffle Dominique	Ceser
Volf Christelle	Région Normandie

## Excusés

Farat Christine	Dreets
Julien Isabelle	CGT
Le Quéré Eric	CGT
Simon Grégory	Université de Caen
Touchard Séverine	Medef Normandie
Varteressian Olivier	Medef Normandie

## Ordre du jour :

1. Point d'étape Evaluation du CPRDFOP avec un temps de partage et d'animation collective avec le cabinet SAULEA au titre de la thématique GOUVERNANCE
2. Point d'activités Catalys conseils : CEP salariés en Normandie
3. Lancement des réunions SPRO Conseils sur les territoires normands
4. Actualités et perspectives de l'Agence régionale de l'orientation et des métiers
5. Point d'actualités OPCO
6. Questions diverses

### **1. Point d'étape Evaluation à mi-parcours du CPRDFOP avec un temps de partage et d'animation collective avec le cabinet SAULEA au titre de la thématique GOUVERNANCE.**

*Présentation Marta Semplici, Sébastien Boterdael. Cf. document présenté*

### **Principaux constats**

- Une animation partenariale régionale (instance Crefop) et territoriale (CATEF) effective
  - Des conventions partenariales, cadres de la prise de décisions
  - Des questionnements partagés sur le Crefop (contours et limites, appropriation des partenaires, opérationnalité, peu porté politiquement, impacté par la réforme de 2018) et sa gouvernance (feuille de route, manque de dynamisme, améliorer les modalités d'animation et d'échanges, vision d'ensemble...)
- 
- Bénédicte Pinot pointe le rôle du Carif Oref (CO) qui pourrait évoluer vers plus d'animation que du simple secrétariat. Elle rappelle que la feuille de route sur laquelle s'appuie le rôle du CO ne prend pas en compte cette fonction d'animation qui prend du temps et qui doit être professionnalisée. D'autant que le CO peut contributeur dans certaines commissions. Le rôle et les missions du CO devront être bien formalisés dans le futur CPRDFOP. Le CPRDFOP a été caractérisé comme peut opérationnel. Bénédicte Pinot propose d'activer les fiches actions de façon plus opérationnelle mais de ne pas nier le texte préalable aux fiches actions dans lesquelles sont exposées les ambitions partagées, dans le cadre du quadripartisme, discutées et validées par le collectif. L'évaluation du CPRDFOP impact le fonctionnement du Crefop. Vigilance est demandée de rester sur des préconisations. S'il y a changement dans le fonctionnement du Crefop, c'est à l'arbitrage et à la décision de ce dernier.
  - Alexandre Lebarbey signale un dysfonctionnement de la communication pour participer et alimenter les commissions. Il demande à ce que les demandes et les invitations soient envoyées à chaque organisation syndicale.

## Propositions des pistes d'actions

- La contractualisation :
    - s'accorder sur le « statut » du document
    - quelle place et quel type de fiches-actions associer ? Repréciser, en conséquence, le périmètre du CPRDFOP et les engagements de chaque partenaire
    - maintenir et alimenter en continu l'espace numérique partagé
  - La comitologie :
    - ajuster la comitologie actuelle
    - doter chaque commission d'une feuille de route partagée, opérationnelle visant des objectifs communs
  - L'articulations des « échelles »
    - préciser les articulations attendues entre le CPRDFOP et les conventions signées entre les partenaires et la participation attendue des partenaires non signataires au sein du CREFOP
    - réaffirmer le positionnement des CATEF en « relais territorial »
    - faire des points réguliers, en commission 3 ou au sein des instances transversales, sur les réalisations et les actions menées sur les territoires au titre des CATEF
  - Le suivi-évaluation :
    - formaliser de manière partagée le cadre de suivi des actions liées au CPRDFOP et sa prochaine évaluation
    - s'accorder sur un calendrier régulier de partage des réalisations,
    - annexer un outil de suivi au CPRDFOP
    - introduire dans les conventions partenariales des objectifs concrets
  - L'animation :
    - définir en début d'année un calendrier pour toutes les commissions
    - proposer des modalités d'animation hybrides articulant présentiel et distanciel
    - faire évoluer le mandat du Carif-Oref de Normandie vers davantage d'animation
    - maintenir et actualiser l'espace numérique partagé
- 
- Denis Leboucher précise que le CO est un outil Etat/Région. Il est financé aujourd'hui en tant que secrétariat général du Crefop. Il est tout à fait possible de faire évoluer ses missions en terme d'animation. Le CO est un outil aux services de l'Etat, de la Régions et des partenaires sociaux. Charge pour ces derniers de bien définir leur feuille de route.
  - Mikaël de Cambourg ajoute qu'il est très important que les CATEF permettent l'avancée de projets territoriaux. Les CATEF sont une échelle importante pour l'ensemble des entreprises de proximité en Normandie. Elles permettent aux acteurs de se saisir des informations d'un point de vue opérationnel.
  - Alain Johannin ajoute que les préconisations relatives à l'animation et la contractualisation pourraient être prioritaires.
  - Katie Harlay demande des précisions sur les autres groupes de travail énoncés précédemment.
  - Marta Semplici répond qu'il s'agit de groupes de travail sur les préconisations, l'animation territoriale, la mise en place d'une cellule prospective et technique au sein du Crefop et enfin

sur l'appui méthodologique pour l'évaluation finale et l'élaboration du système de suivi des indicateurs pertinents pour un suivi du CPRDFOP.

- Frédérique Gallois précise que ces groupes ont été définis suite aux constats fait par le cabinet Sauléa.
- Dominique Treffle rappelle qu'il y a une commission prospective dans le cadre du fonctionnement du Ceser et propose qu'un rapprochement avec le groupe de travail prospective soit envisagé.

## **2. Point d'activités Catalys conseils : CEP salariés en Normandie** *Présentation Sylvie Gilbert. Cf document présenté.*

En 2020

- 5 825 salariés et travailleurs indépendants normands ont été accompagnés dans le cadre d'un CEP
  - 40 % de 25/34 ans (particularité normande)
  - Demande du secteur du sanitaire et social majoritaire
  - Dispositif sollicité avant tout pour changer de métier et pour mobiliser le dispositif démissionnaire
  - Développement d'une stratégie de promotion et mise en place d'actions pour gagner en notoriété : campagne d'affichage, spot radio, création d'une plateforme digitale
  - Construction d'une communauté sur les réseaux sociaux : facebook, LinkedIn, YouTube
  - Perspectives 2021 : accentuer la notoriété du CEP, élargir la cible des bénéficiaires, renforcer le lien avec les branches et les entreprises, inscription du CEP dans le plan de relance et contribuer à l'action du SPRO
- Marc Lesueur rappelle que deux autres opérateurs CEP interviennent en Normandie en complémentarité. Kéops pour le réseau Cap Emploi qui concerne les salariés en situation de handicap et l'Apec pour les salariés « Cadres ».
  - Marc Lesueur ajoute que selon les dernières études de l'Apec, plus d'un salarié cadre sur deux se posent des questions sur son avenir professionnel et 70 % ont moins de 35 ans, 1/3 des cadres souhaitent changer d'entreprise et 1/3 envisagent de changer de Région. Ce mouvement d'envies dues à la crise doit se traduire en actions structurées et en réalisations. Les opérateurs du CEP sont là pour transformer ces envies au travers de leur activité d'accompagnement.
  - Marc Lesueur insiste sur l'articulation très importante à trouver entre le CEP, l'entretien professionnel et le CPF. Dimension « marché » très prégnante à l'Apec en terme de sollicitations.
  - Katie Harlay demande des précisions sur l'articulation des différents opérateurs du CEP.
  - Sylvie Gilbert précise qu'aujourd'hui l'articulation est effective avec l'Apec. Elle est cependant en cours d'élaboration avec Cap Emploi. Des précisions seront apportées courant du 2eme semestre 2021.
  - Sylvie Gilbert ajoute que les opérateurs du CEP ont une mission d'articulation avec les entreprises pour qu'elles s'approprient le CEP.
  - Marc Lesueur ajoute que l'articulation se fait aussi avec les actions de Transition Pro ainsi qu'en inter régional (Normandie, Pays de Loire et Bretagne). Il existe également une dynamique d'acteurs dans le cadre du dispositif Transco
  - Alexandre Lebarbey rappelle que les 5 opérateurs régionaux n'ont pas de captivité sur les publics. Au titre de la loi et de la réglementation les salariés peuvent consulter l'opérateurs CEP de leur choix.

- Alexandre Lebarbey ajoute que la CGT a beaucoup communiqué auprès des entreprises sur le CEP comme outil à la disposition des salariés et de ses opérateurs en région.
- Sylvie Gilbert confirme que ce nouveau dispositif nécessite une bonne articulation entre opérateurs et une communication accrue auprès des salariés.
- Magalie Picard demande un exemple de passerelle sur les transitions collectives.
- Marc Lesueur cite l'exemple d'un salarié cadre accompagné par l'Apec dans le cadre du CEP mais éloigné des grandes zones urbaines où il n'y a pas d'implantation physique. L'Apec l'oriente vers Catalys qui peut avoir des présences territorialisées plus maillées sur le territoire. Il s'agit d'une démarche adaptée dans l'intérêt du bénéficiaire.
- Mikaël de Cambourg confirme que les 833 projets financés en 2020 sont conformes aux profils des personnes présentées par Sylvie Gilbert.
- Denis Leboucher demande si les opérateurs de formations constatent une évolution du CEP depuis la loi de 2018.
- Isabelle Fortin répond que l'arrivée du CEP dans le paysage est intéressante puisqu'il permet d'envoyer les publics vers un acteur indépendant pour que des points de situations soient faits. C'est un dispositif complémentaire pour des personnes perdues. Cependant peu de personnes font un retour sur le travail fait en conseil individuel et beaucoup de personnes ont du mal à se repérer (gratuit ? payant ?). Le CEP est un service jeune qui a besoin de se faire connaître.
- Sylvie Gilbert confirme que la gratuité du service est souvent un argument mis en avant par les personnes. La neutralité du service est également très appréciée. Ces deux principes fondamentaux, gratuité et neutralité, doivent être connus et reconnus.
- Isabelle Fortin précise que le CEP a une part importante par rapport au bilan de compétence. Elle rappelle que le CEP est une démarche de premier niveau d'information, alors que le bilan de compétences est une démarche plus poussée.
- Sylvie Gilbert ajoute que la question de confidentialité par rapport à l'employeur est fréquemment posée.
- Alexandre Lebarbey met en garde sur l'orientation vers certains métiers réglementés du sanitaire et social. Les informations sur ces métiers et leurs certifications ne sont pas maîtrisées. Il serait profitable qu'une montée en compétence des CEP s'opère sur l'ensemble de ces métiers.
- Denis Leboucher ajoute que la professionnalisation des acteurs est à l'ordre du jour du SPRO. L'agence régionale de l'orientation et des métiers en collaboration avec la Région envisage d'amener l'information très régulièrement sur les métiers réglementés du secteur sanitaire et social qui est de plus en plus complexe.
- Camille Lanciau confirme que de gros besoins ont été exprimés sur le secteur du sanitaire et social. Elle ajoute qu'à chaque diplôme correspond un métier et qu'il ne faut pas se tromper dès le départ pour éviter de mettre en échec les personnes qui ont un projet de réorientation. Elle ajoute qu'un des gros volets des réunions du SPRO est l'information métiers et l'information sur le secteur. L'enjeu est d'attirer des personnes réellement intéressées par le secteur du sanitaire et social. Ce travail est mené avec les branches pour donner à voir sur la diversité des métiers.

### **3. Lancement des réunions SPRO Conseils sur les territoires normands**

*Présentation Denis Leboucher. Cf document présenté.*

- Les animations du SPRO Conseils sur les territoires normands sont lancées. Elles sont à ce jour en visio conférence (contraintes sanitaires) et animées par les coordonnateurs territoriaux installés par l'agence régionale de l'orientation et des métiers en lien avec le rectorat. Ces réunions ont pour objectifs de :
  - faire connaissance, rappeler les axes de travail du SPRO et présenter l'offre de services de l'agence régionale de l'orientation et des métiers et sa complémentarité avec les CIO sur le plan scolaire
  - faire un état des lieux des actions sur le territoire. Beaucoup de sollicitations de différents réseaux avec des entreprises partenaires
  - présenter les actions à venir de l'agence régionale de l'orientation et des métiers
  - travailler autour des problématiques de formations scolaires initiales insérantes mais peu attractives en lien avec le rectorat. Par ailleurs, un plan d'action a été convenu entre l'agence régionale de l'orientation et des métiers et le rectorat pour promouvoir les nouvelles formations qui vont être mis en place sur les territoires auprès des collèves
  - aborder de nombreuses thématiques tels que l'apprentissage ou la VAE etc
- Volonté d'aller plus loin en intégrant dans les animations, le RésO Pro (CFA, OF, ensemble de la communauté éducative...) pour offrir un maximum d'informations
- Dans le cadre du PRIC, la Direction de la formation a la volonté d'aller au plus près du terrain en mettant en place des points de proximité territoriaux (EPCI, associations, cellules emplois...) pour apporter de bons niveaux d'information
- Sandrine Pupinni confirme l'excellente collaboration entre l'Education Nationale et la Région Normandie pour faire connaître les métiers et les formations sur les territoires normands.
- François Bertaud regrette que la documentation soit dématérialisée et que des documents « papiers » ne soient pas à disposition et ne puissent être distribués aux élèves et aux familles. Il rappelle que bon nombre d'élèves n'ont pas d'ordinateurs et ne possèdent qu'un téléphone portable.
- Denis Leboucher rappelle que la dématérialisation de la documentation est un choix politique de la Région. Les documents deviennent très vite obsolètes et nécessitent une mise à jour très régulière. 16 000 téléchargements ont été comptabilisés à ce jour. La discussion reste cependant ouverte avec la communauté éducative.

### **4. Actualités et perspectives de l'Agence régionale de l'orientation et des métiers**

*Présentation Vanessa Roffé. Cf document présenté.*

- Ré ouverture de l'Atrium à Rouen mi-juin pour l'accueil au public. Ouverture dès la rentrée de septembre de l'antenne du Cidem à Hérouville Saint Clair. Le conseil en visio-conférence est toujours d'actualité également
- Le site « destination métier » poursuit son développement. 228 entreprises et 375 ambassadeurs métier présents. 300 particuliers ont créé leur compte. Difficultés pour les immersions cette année (crise sanitaire). Des ambassadeurs formation (étudiants) vont bientôt intégrer le site
- Programmation importante d'évènements sur les territoires
  - Création en 2022 des « métiers en tournée ». Le projet proposera, avec un véhicule mobile, des manifestations itinérantes pour toucher les villes moyennes, non couvertes par les services de l'Agence

- Salon annuel régional dédié à l'orientation 100 % numérique en 2021. Le site « des clics des métiers » va être pérennisé. Edition 2022 prévue à Caen, au parc des expositions, les 24, 25 et 26 mars
- Stratégie Mixité Métier : Intégration de la mixité de façon transversale dans toutes les actions proposées par l'Agence et proposition d'actions spécifiques de promotion et valorisation de la mixité dans les métiers et les formations. Souhait de poursuivre en 2022

## 5. Point d'actualités OPCO

Pas d'intervention ce jour. Les Opco n'étant pas représentés lors de cette réunion.

## 6. Questions diverses

- Alexandre Lebarbey demande à ce qu'une invitation officielle soit envoyée à chaque organisation syndicale pour les groupes de travail à venir et le groupe de pilotage dans le cadre du CPRDFOP. Les organisations syndicales qui représentent les salariés choisiront le syndicat représentatif qui siègera.
- Frédérique Gallois répond positivement. Les éléments seront envoyés par écrit.
- Denis Leboucher informe qu'une étude concernant l'impact de la loi de 2018 en Normandie a été demandée en bureau du Crefop. Les premiers éléments d'échanges ont été vus avec le Carif Oref. Il rappelle la volonté d'être très opérationnelle sur les tendances en Normandie sur les différents volets de l'apprentissage, la formation et l'orientation. Les premiers éléments de réflexions et de méthodologie feront l'objet d'une discussion à la prochaine commission.
- Sandrine Pupinni annonce qu'elle quitte ses fonctions actuelles pour rejoindre dès le 1<sup>er</sup> juillet, l'équipe de la Direction générale de l'enseignement scolaire pour coordonner les actions du ministère sur la question de la mise en œuvre de l'obligation de formation des 16-18 ans.
- Denis Leboucher annonce que la prochaine réunion se tiendra le 21 septembre après midi.